

PERMIS DE FORMER

Intégrer un jeune et l'accompagner

ANIMATEURS

- Formateurs
labellisés CPNE/IH.

METHODE

Cours théorique,
Outils pédagogiques,
Évaluation.

LIEU

METZ – UMIH MOSELLE

TARIF / PERSONNE

420€ HT / 504€ TTC

Dates de Sessions

21-22 novembre 2022

23-24 janvier 2023

12-3 juin 2023

11-12 septembre 2023

2-3 octobre 2023

7-8 novembre 2023

UMIH FORMATION

Association Loi 1901
spécialisée dans la formation
professionnelle en CHR D ;

UMIH

L'UMIH est l'Union des Métiers
et des Industries de
l'Hôtellerie

CONTACT

UMIH MOSELLE
Agnès LORANG
Annick MULLER
2-4, rue de la Ménandie
57050 METZ
Tel: 03 87 32 55 21
agnes@umih-moselle.fr
annick@umih-moselle.fr

UMIH FORMATION

▪ Siège social

PUBLIC ET OBJECTIFS : La réussite d'un jeune en formation dépend pour beaucoup de la qualité de l'accueil et de l'accompagnement dont il bénéficie en entreprise ; ce qui souligne le caractère fondamental de l'action des tuteurs et des maîtres d'apprentissage dans la formation des alternants.

Savoir accueillir, montrer aux jeunes, échanger avec les centres de formation, sont des compétences majeures que les tuteurs et maîtres d'apprentissage doivent développer et mettre en œuvre constamment pour chaque alternant

La formation permet de comprendre le fonctionnement et les enjeux de la formation qualifiante, les missions et rôles des différents acteurs en présence, ainsi que toutes les notions nécessaires à une intégration réussie : communication, responsabilité, passion à transmettre, management et évaluation des performances.

A l'issue de cette formation, le stagiaire se voit remettre un plan d'intégration du jeune à accueillir.

FORMATION 2 JOURS

INTER OU INTRA - 14 HEURES - 8 A 14 PARTICIPANTS

INFORMATION SUR LES PARCOURS DE FORMATION PROFESSIONNELLE PAR ALTERNANCE DANS LE SECTEUR CHR D

PARTICIPER A L'INFORMATION, L'ORIENTATION ET L'ARTICULATION DU PARCOURS DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE L'ALTERNANT

PERMETTRE A L'ALTERNANT DE TIRER PROFIT AU MAXIMUM DE L'ALTERNANCE

INTEGRATION DE L'ALTERNANT À SON NOUVEL ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL

CREER LES CONDITIONS D'UNE INTEGRATION PROFESSIONNELLE REUSSIE DANS L'ENTREPRISE, LE METIER ET PLUS LARGEMENT LE SECTEUR CHR D

ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT, ORGANISATION DU PARCOURS DE FORMATION

ACCOMPAGNER L'ALTERNANT DANS LA DECOUVERTE DU METIER ET DANS LA CONSTRUCTION DE SON PROJET PROFESSIONNEL

TRANSMISSION ET EVALUATION DES COMPETENCES PROFESSIONNELLES EN SITUATION DE TRAVAIL

ORGANISER ET REALISER LE PARCOURS DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE L'ALTERNANT EN SITUATION DE TRAVAIL

CONTRIBUER A L'EVALUATION DES ACQUIS PROFESSIONNELS DE L'ALTERNANT TOUT AU LONG DU PARCOURS DE FORMATION

INITIATION AU DROIT SOCIAL : LES CONTRATS DE FORMATION EN ALTERNANCE DANS LE SECTEUR CHR D

APPLIQUER LES REGLES LEGALES ET CONVENTIONNELLES REGISSANT LES CONTRATS DE FORMATION EN ALTERNANCE